



TERMES DE REFERENCES

Pour la sélection d'un prestataire en vue de la réalisation des travaux d'étanchéité du bâtiment principal de la résidence du Directeur Général et des villas de la cité des cadres de l'OAPI

Mars 2026

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- la délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

L'Organisation est l'office de propriété industrielle de ses 17 Etats membres. Il en résulte que toutes les procédures de délivrance des titres de propriété industrielle sont centralisées à l'OAPI et les titres délivrés sont valables dans tous les Etats membres.

L'OAPI, en plus de son siège à Yaoundé, dispose dans son patrimoine immobilier une résidence du Directeur Général et une cité des cadres.

En vue d'apporter une solution pérenne au problème d'étanchéité régulier, l'OAPI lance un avis d'appel d'offres en vue de recruter un prestataire spécialiste en travaux d'étanchéité et de toiture de bâtiment.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général du travail demandé au prestataire est d'effectuer les travaux d'étanchéité des toitures du bâtiment principal de la résidence du Directeur Général et des villas de la cité des cadres de l'OAPI.

Il s'agira de :

- Visiter les différents bâtiments ;
- Proposer un planning de réhabilitation des toitures desdits bâtiments ;
- Procéder aux travaux de réhabilitation des toitures.

3. CALENDRIER PREVISIONNEL

La durée de la mission, qui se déroulera sur les différents sites de l'Organisation à Yaoundé, est de quatre (04) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le prestataire fournira à cet effet un planning d'intervention.

4. LIVRABLES

- Le planning de réhabilitation des toitures des bâtiments conformément aux exigences du TDR ;
- Le devis complet comprenant l'ensemble des coûts de l'intervention.

5. PROFIL DU PRESTATAIRE

Les prestataires des présents termes de référence doivent réunir les conditions suivantes :

- Être une entreprise spécialisée dans les travaux de BTP, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien de bâtiment ;
- Capitaliser un minimum de trois (3) ans d'expérience dans les travaux d'étanchéité ;
- Disposer d'une équipe qualifiée.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience de son personnel et fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour réaliser la prestation. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation des projets similaires.

6. CONTENU DES OFFRES

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc de son pays ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;

- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques UBA et AFG BANK sous les références ci-après :

UBA BANQUE

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07003000016

Clé : 87

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07003000016 87

AFG BANK :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition d'un calendrier prévisionnel ;
- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation du projet, ainsi que leurs CV ;
- Des exemples de réalisations similaires faites par le soumissionnaire ;
- L'assistance proposée pendant période de garantie.

Le pli financier contient :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

7. CRITÈRES DE NOTATION

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/10
3	Pertinence et qualité du plan d'aménagement, d'équipement et de sonorisation proposé	/20
3	Expériences dans l'exécution des marchés similaires	/20
4	Chronogramme d'intervention	/15
S/TOTAL		/70
6	Eléments du coût, conditions et facilités de paiement	/30
S/TOTAL		/30
TOTAL		/100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures aux présents termes de référence ou de ne lui donner aucune suite.

La Direction Générale de l'OAPI 